

### Mt.6 : 12-15

#### Le pardon du "Notre Père" - partie 1

*12 Pardonne-nous nos torts envers toi comme nous pardonnons nous-mêmes les torts des autres envers nous. 13 Garde-nous de céder à la tentation, et surtout, délivre-nous du diable. Car à toi appartiennent le règne et la puissance et la gloire à jamais. 14 En effet, si vous pardonnez aux autres leurs fautes, votre Père céleste vous pardonnera aussi. 15 Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos fautes. (SEM)*

Lorsque nous lisons nos versions françaises du verset 12, nous sommes tout de suite plongés dans une interprétation spirituelle du texte, en pensant au pardon de nos péchés contre Dieu, ce qui ne nous aide pas à apprécier le verset dans tout son sens. Le sens premier de cette demande parle de dette, et il est intéressant de nous intéresser au fait que Jésus ait choisi cette image de dette pour parler de pardon à ses disciples, et donc, il est utile pour nous de nous intéresser au contexte socio-politico-culturelle de l'époque.

La dette est un vrai problème pour les pauvres au temps de Jésus. Voici la situation. Hérode le Grand (c'est celui qui a massacré les enfants de Jérusalem en dessous de 2 ans, d'après l'évangile de Matthieu, parce qu'il avait peur, après la révélation des mages venus de l'Orient, qu'un de ces enfants ne devienne roi à sa place), était placé sur le trône par les Romains et, pour flatter les autorités romaines, il avait entrepris une politique de grands travaux publics. Seulement, il fallait les financer !

Il avait alors créé des impôts, augmenté ceux qui existaient déjà. Cette politique fiscale écrasait le peuple et quand les gens ne pouvaient pas, une année, payer leurs impôts, ils se tournaient vers les usuriers qui étaient de mèche avec les percepteurs d'impôts, en gageant leurs biens à des taux, paraît-il, qui pouvaient monter jusqu'à 50%.

La conséquence, c'est que le plus souvent, ils n'arrivaient pas à rembourser leurs dettes ; ils étaient comme liés et toujours, dans ces cas-là, les usuriers les spoliaient de leurs biens. C'est pourquoi les percepteurs d'impôts dans les évangiles ne reçoivent jamais de compliments.

C'est dans ce contexte que les chrétiens du premier siècle ont reçu le texte que nous méditons ce matin dont une traduction plutôt littérale peut être : « *libère-nous de nos dettes comme nous libérons ceux qui nous doivent* ». Alors, quand le verset 12 nous parle de dette, il évoque une réalité sociale connue des premiers chrétiens. Que nous dit donc le texte ? Il nous dit deux choses : 1) quelles sont nos dettes les uns à l'égard des autres et comment nous comportons-nous par rapport à cela ; 2) quelles sont nos dettes à l'égard de Dieu ? Comment les considérons-nous en les comparant à ceux que nous avons, nous-mêmes, à l'égard des autres ?

La pensée du Seigneur dans ce verset, ce qu'il enseigne aux disciples, ne concerne pas le pardon de Dieu de nos péchés. Dans cette demande, Jésus n'enseigne pas que le pardon de Dieu est conditionné par notre capacité à pardonner notre prochain, mais il veut encourager les disciples à savoir pardonner. Il s'agit de nous aider à développer notre capacité à pardonner. Cela est d'ailleurs mis en relief par le fait qu'il s'agit d'une prière que le Seigneur nous demande de prier. C'est donc le croyant qui est conscient que Dieu l'a pardonné qui demande à Dieu de l'aider à pardonner.

Du point de vue de la foi chrétienne, le pardon est sans doute le message central de la Bible, et il est important que nous sachions ce que le Seigneur exige de nous quand il nous dit de pardonner. Pour cela, il nous faut éviter quelques interprétations abusives, des interprétations que dénonce le pasteur Jacques Poujol dans son manuel de relation d'aide :

- Le pardon n'est pas une potion magique ni une solution miracle à toutes les blessures ; il n'est pas un acte de puissance qui nous guérirait de tous nos maux.
- Lorsqu'il arrive que nous avons des difficultés à pardonner, cela ne veut pas dire forcément que nous faisons preuve de mauvaise volonté ou de dureté du cœur, car Dieu « *sait de quoi nous sommes formés, il se souvient que nous sommes poussière.* » (Ps.103 : 14) ; il sait que nous sommes faibles et fragiles et, comme des petits bébés, nous n'avons pas de capacité propre pour réaliser certaines choses comme pardonner son prochain.
- Le Seigneur n'exige pas de nous de pardonner à tout le monde, sans conditions ; lui-même n'a jamais pardonné et ne pardonnera jamais à un pécheur qui refuse de se repentir ; il pardonne toujours quand le pécheur demande pardon. Pardonner n'est donc pas un chemin de volonté de soi, de sorte que nous serions coupables de ne pas le pratiquer en toutes occasions et sans conditions.
- Il n'est pas juste de dire que si nous ne pardonnons pas, c'est que nous n'aimons pas car, pardonner à tout le monde sans discernement n'est pas une preuve de notre amour pour eux, ce n'est pas synonyme de notre amour pour eux.
- Lorsque nous avons été blessés, lorsque ceux qui nous ont blessé refusent de se repentir, et que nous n'arrivons pas à leur pardonner, cela n'emmène pas forcément Dieu à refuser de nous pardonner.
- Pardonner n'est pas synonyme d'oublier les torts qu'on nous a faits (lire le bel ouvrage de Jacques Buchold, professeur à la faculté libre de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine : "Le pardon et l'oubli").

Pour que le pardon soit réel et efficace, pour qu'il soit guérissant pour le pardonnant et le pardonné, il faut que la démarche se déroule dans certaines conditions. Quand ses conditions sont rassemblées et que nous refusons malgré tout de pardonner, alors la blessure qui nous a été infligée par le tort qu'on nous a fait ne guérira pas, et cela risque de perturber notre relation avec Dieu et notre relation avec les autres.

Pour ce matin, sachons juste que le pardon biblique n'est ni inconditionnel ni unilatéral. Il est lié à la repentance. Nous verrons donc la prochaine fois, ce que signifie pardonner du point de vue chrétien, quels sont les bienfaits du pardon et quelles sont les conditions nécessaires pour qu'il soit efficace.

### Mt.6 : 12-15

#### Le pardon du "Notre Père" - partie 2

*12 Pardonne-nous nos torts envers toi comme nous pardonnons nous-mêmes les torts des autres envers nous. 13 Garde-nous de céder à la tentation, et surtout, délivre-nous du diable. Car à toi appartiennent le règne et la puissance et la gloire à jamais. 14 En effet, si vous pardonnez aux autres leurs fautes, votre Père céleste vous pardonnera aussi. 15 Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos fautes. (SEM)*

#### **Rappel**

- Nous avons vu ce que le pardon biblique n'est pas.
- Le verset 12 ne parle pas du pardon que Dieu accorde aux hommes, mais de l'importance pour nous disciples du Christ de savoir pardonner aux hommes les torts qu'ils nous font. Jésus nous encourage à pardonner, à ne pas garder dans nos cœurs les torts que nous pourrions subir dans nos relations avec les autres.
- Enfin, le pardon biblique n'est ni inconditionnel ni unilatéral. Il est lié à la repentance. En effet, Dieu lui-même ne pardonne au pécheur que quand celui-ci se repend.

Aujourd'hui nous verrons ce qu'est le pardon biblique. Pour cela, nous devons délimiter le champ de la démarche de pardon. Lorsque nous parlons de démarche de pardon, nous n'évoquons pas les pardons face à des situations a priori sans trop de gravité, qui sont davantage du ressort du savoir-vivre, par exemple :

- *les comportements quotidiens* qui sont des maladresses, des impolites ou des manques d'éducation dans les relations humaines ;
- *les accrocs mineurs* qui découlent du fait que nul n'est parfait ;
- *et les relations difficiles* avec ceux qui sont « faibles dans la foi » à propos desquels Paul demande de les supporter.

Dans ces cas, il est souvent utile, dans le milieu familial, professionnel ou ecclésial, de pratiquer une « politique de détente », recommande Jacques Poujol, « une politique marquée par un désarmement émotionnel. Les fautes légères devraient être excusés afin de rechercher la paix avec tous. Ces erreurs (les manques de savoir-vivre) sans intention méchante ne blessent pas et ne nécessitent pas de repentance, seulement une présentation d'excuses. »

#### **Qu'est-ce que pardonner ?**

Pardoner est un acte volontaire porté par la décision prise de pardonner ; on ne pardonne pas parce qu'on a ressenti le désir de pardonner ; dans les cas où une démarche de pardon est nécessaire, c'est quasi impossible que ce désir naisse dans le cœur de la personne qui a été offensée. Mais il arrive toujours un moment où la volonté de pardonner doit se concrétiser. C'est un acte lucide.

Comme l'écrit Jacques Poujol, ce « pardon devrait s'inspirer de celui de Dieu, viser la même qualité, déboucher sur les mêmes conséquences et être aussi miséricordieux et exigeant que le sien. Notre pardon n'est pas la cause du pardon divin (celui-ci est gratuit), mais la condition. » Cela signifie que nous pardonnons, ou nous choisissons de pardonner, parce que nous savons que nous-mêmes, nous sommes des bénéficiaires du pardon de Dieu.

Dans le mot pardon, il y a l'idée de dette. L'offense crée un contentieux qu'il faut régler ; c'est une rupture partielle ou totale de leur relation ; elle blesse toujours une personne et constitue donc une sorte de négatif de l'amour du prochain. Si nous mettons de côté les situations mineures qu'on peut régler au moyen de simples présentations d'excuses, il y a trois cas de figure où une démarche de demande de pardon est nécessaire :

**Premier cas** : l'offenseur est conscient de son offense et il se repent. L'offensé est invité à lui pardonner, comme l'évoque le texte de Lc.17.3-4 : « 3 Prenez garde à vous-mêmes. Si ton frère a péché, reprends-le ; s'il change radicalement, pardonne-lui. 4 Et s'il pêche contre toi sept fois par jour, et que sept fois il revienne à toi, en disant : « Je vais changer radicalement », tu lui pardonneras. »

**Deuxième cas** : l'offenseur n'est pas conscient de sa faute, du mal qu'il a fait. C'est le cas évoqué en Mt.18 : 15-17 : « 15 Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le seul à seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. 16 Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute affaire se règle sur la parole de deux ou trois témoins. 17 S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Eglise ; et s'il refuse aussi d'écouter l'Eglise, qu'il soit pour toi comme un non-Juif et un collecteur des taxes. » Arrêtons-nous un moment sur ces versets. Ils nous disent un cheminement toujours valable :

- Premièrement, quand on est blessé par son prochain, il faut faire une démarche discrète, personnelle « voici ce que tu m'as fait qui m'a blessé » ; « voici la parole que tu as prononcée qui m'a blessé ». Si l'offenseur reconnaît sa faute, s'il reconnaît la gravité de la situation que la victime lui reproche et se repent, la victime peut alors accorder son pardon.
- Mais si cette première démarche est restée infructueuse, c'est-à-dire que l'offenseur refuse de reconnaître son tort et de se repentir, Jésus recommande à la victime de persister et d'exiger la reconnaissance du tort subi devant un ou deux témoins.
- Et si cette deuxième démarche reste, elle aussi, infructueuse, il faut alors porter l'affaire devant l'assemblée (comprendre ici les représentants de l'église).
- Enfin, l'Evangile dit que si l'offenseur refuse toujours de se repentir, qu'il soit considéré comme un païen, un incroyant, comme quelqu'un qui n'est pas disciple du Christ. Dans ce cas précis, c'est aux responsables de l'Eglise d'agir et de protéger les victimes, de les aider à remettre leurs blessures entre les mains de Dieu, et c'est ce qu'on appelle le lâcher-prise entre les mains de Dieu.

Plusieurs textes bibliques nous le recommandent, par exemple :

- Ps.9 : 4 (9-5) « Car tu soutiens mon droit et ma cause, Tu sièges sur ton trône en juste juge. »
- Jé.11 : 20 « Mais l'Eternel des armées est un juste juge, Qui sonde les reins et les cœurs. Je verrai ta vengeance s'exercer contre eux, Car c'est à toi que je confie ma cause. »
- Ro.12 : 19 « Ne vous vengez point vous-mêmes, bien-aimés, mais laissez agir la colère ; car il est écrit : A moi la vengeance, à moi la rétribution, dit le Seigneur. »

Enfin, vous remarquerez que c'est la seule demande que le Seigneur a commentée dans la prière "Le notre Père" (vv.14-15), pour souligner l'importance du pardon dans les relations humaines. Vous remarquerez également que, entre la recommandation du Seigneur au verset 12 et ses commentaires des versets 14 et 15, il y a « Garde-nous de céder à la tentation... » Cette phrase du verset 13 est traduite diversement selon les versions : « ne nous soumet pas à la tentation » ; « ne nous induis pas en tentation » ; « ne nous fais pas entrer dans l'épreuve » ; « ne permets pas que nous soyons tentés » ; « ne nous expose pas à la tentation » ; « ne nous conduis pas dans la tentation » ; etc.

Pour comprendre cette phrase, il faut tenir compte de deux choses : a) Dieu n'est pas tenté par le mal, et il ne tente lui-même personne (Jacques 1 : 13) ; b) cette parole du Seigneur se trouve dans un paragraphe qui traite du pardon que nous devons accorder à nos prochains qui nous le demandent. Quelle peut être la tentation qui nous menacerait si nous refusons de pardonner ? C'est celle de répondre au mal par le mal. Refuser de pardonner, alors que la démarche de demande de pardon est faite, cela devient une porte ouverte, un accès au diable pour insuffler à nos cœurs la tentation de vouloir rendre le mal pour le mal. Cette phrase est une prière à Dieu pour lui demander, lui qui nous garde dans ses mains, de ne pas nous laisser à la merci du diable, donc de nous aider à pardonner quand il le faut, de nous aider à fermer la porte de la tentation en acceptant de pardonner.

Mais n'oublions pas que la blessure que le tort inflige à une personne ne guérit pas comme par un coup de baguette magique. Il y a des blessures qui mettent du temps à guérir. C'est à la victime de donner le ton et de dire comment les choses doivent se passer. En matière de pardon, soyons donc patients et laissons le Saint-Esprit faire son travail dans le cœur de ceux qui sont blessés par les torts que d'autres leur infligent. Amen.